Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-05-GT**

Radiateur à chaleur douce pour un chauffage central à combustible dans un bâtiment de grande taille

1. Secteur d'application :

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée comprise entre 5 000 m² et 10 000 m².

2. Dénomination :

Mise en place d'un radiateur à chaleur douce pour un système de chauffage central à combustible.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Radiateurs dimensionnés à DT_{nom} (delta de température nominal) $\leq$ 40 K.
Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 25 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

MONTANT UNITAIRE EN kWh CUMAC/m²			×	SURFACE chauffée (m²)	×	SECTEUR d'activité	FACTEUR correctif
Zone climatique	H1	80				Bureaux	1,3
	H2	70	×	S	×	Enseignement	0,7
	H3	50				Commerces	1,1
						Hôtellerie-restauration	1,4
						Santé	1,1
						Autres secteurs	0,7

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-06**

Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage existant

1. Secteur d'application :